



AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

Paris, le 21 juillet 2015

Communiqué de presse

Aéroports de Paris et Atout France s'engagent au Quai d'Orsay pour renforcer l'attractivité de Paris et de la destination France

Mardi 21 juillet : En présence de **Matthias Fekl**, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, du tourisme, et des Français de l'étranger, **Augustin de Romanet**, Président-directeur général d'Aéroports de Paris et **Christian Mantei**, Directeur général d'Atout France ont signé une convention de partenariat afin de renforcer leur collaboration et de développer les atouts des aéroports parisiens dans l'accueil des touristes.

A travers cette convention, Aéroports de Paris et Atout France entendent développer de nouvelles synergies dans les domaines suivants :

- **Une mise en commun des expertises sur les flux des trafics passagers** et des flux touristiques observés à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly afin de développer la desserte de la France ;
- Une promotion renforcée sur les différents marchés de **l'offre de services et de shopping, du renforcement de l'accessibilité et de l'attractivité aéroportuaire** de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, sachant que la dernière impression est déterminante dans l'expérience du voyage ;
- La création d'un **observatoire de la connectivité** pour mieux observer et appréhender la compétitivité de la place de Paris et de la France vis-à-vis des destinations concurrentes ;
- Un **renforcement de l'accueil** des leaders d'opinion et des prescripteurs étrangers et français sur les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly à travers des parcours d'accueils dédiés et personnalisés.
- De sensibiliser et professionnaliser les personnels aux enjeux de l'accueil et du secteur du tourisme par des actions de formation

Cette nouvelle étape dans la collaboration entre Aéroports de Paris et Atout France s'inscrit dans la dynamique collective souhaitée par le Conseil de promotion du tourisme, elle permet désormais de regrouper l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie touristique : des études à la promotion en passant par la formation, l'observation, l'ingénierie et l'accueil, au service des destinations françaises accessibles depuis les aéroports parisiens.

Cet engagement a d'autant plus de sens que l'objectif d'accueillir en France 100 millions de touristes internationaux à l'horizon 2020 nécessite d'accroître l'attractivité et la connectivité aérienne.

Les aéroports parisiens, avec plus de 92,7 millions de passagers accueillis en 2014, en hausse de 2,6 % par rapport à 2013, et Atout France qui dispose d'un réseau de 32 bureaux à l'international, représentant les principaux bassins émetteurs de touristes entendent ainsi jouer un rôle primordial dans l'accueil des touristes français et internationaux.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, du tourisme, et des Français de l'étranger, a déclaré *«le tourisme est considéré depuis 2012 comme un secteur-clé de l'économie. Le partenariat engagé aujourd'hui entre Aéroports de Paris et Atout France en témoigne et s'inscrit dans cette dynamique collective, active et concrète de l'ensemble des acteurs pour rendre la destination France toujours plus attractive»*

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris a déclaré *"Ce partenariat avec Atout France témoigne de la détermination d'Aéroports de Paris à mieux capter la croissance du tourisme mondial afin d'en retirer la plus grande valeur et d'en faire pleinement bénéficier la destination Paris-Ile de France et plus globalement la France."*

Pour **Christian Mantei**, Directeur général de Atout France, *« ce partenariat est stratégique pour la destination car l'aspect promotionnel qui est primordial vient s'enrichir d'importantes mesures sur l'accueil et d'une coopération sur l'observation qui va permettre de mieux appréhender et anticiper les comportements et les attentes de nos visiteurs. »*

www.aeroportsdeparis.fr – www.atout-france.fr

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Opinion +33 1 43 35 70 70

Stéphanie Cadet, Atout France +33 1 42 96 70 75 – stephanie.cadet@atout-france.fr

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.